

# RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

*Commissaires aux Comptes*

## **Associés**

- David Galaup
- Marc Claverie

## **Association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE**

Parc Jean Macé

17440 AYTRE

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE – Société Laïque d'Education Populaire  
SIEGE SOCIAL : Parc Jean Macé – 17440 AYTRE

---

À l'assemblée générale de l'association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

A La Rochelle, le 13 avril 2023.

**RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes



---

**David GALAUP**